

**COMMISSION CENTRALE
DES STATUTS ET REGLEMENTS
PROCES-VERBAL N°12 DU 1^{ER} MARS 2022
(réunion télématique)**

SAISON 2021/2022

Présents :

Gérard MABILLE, Président
Sabine FOUCHER, Assia OUADAH
Didier DECONNINCK, Jean-Paul DUBIER

Excusés :

Sylvain GILBERT, Claude ROCHE

Assiste :

Nathalie LESTOQUOY (Responsable Secteur Sportif)

I - DEMANDE DE MUTATION EXCEPTIONNELLE

**Demande concernant M. Saifeddine BOUAFIF né le 16/08/1989 n° de licence
2415727**

M. Saifeddine BOUAFIF est qualifié sous licence Compétition Volley-Ball en Renouvellement le 28/09/2021 au GSA « Entente Volley Beaucourt/Sochaux » (0909293). Il souhaite rejoindre le GSA « Poissy Volley » (0788413) suite à une mutation professionnelle auprès de la Société MCA Ingénierie à Levallois Perret (92) à compter du 03/01/2022.

Après examen des pièces du dossier à savoir :

- Contrat de Travail de M. Saifeddine BOUAFI et la Société MCA Ingénierie dument signé le 14/12/2021 ;
- Un justificatif de domicile du 13/01/2022 de M. Saifeddine BOUAFIF à Carrières sur Seine (78) ;

Adopté par le Conseil d'Administration des 30/04 et 01/05/2022
Date de diffusion : 07/03/2022 (AA) puis 10/05/2022 (VD)
Auteur : Gérard MABILLE

- Le formulaire de demande de licence établi par M. Saifeddine BOUAFIF pour le GSA « POISSY VOLLEY » en date du 22/02/2022 ;
- L'accord écrit du GSA quitté « Entente Beaucourt Sochaux » pour la mutation exceptionnelle.

La CCSR constate que M. Saifeddine BOUAFIF a signé un contrat de travail en région parisienne le 14/12/2022. La demande de mutation exceptionnelle de M. Saifeddine BOUAFIF pour le motif de mutation professionnelle en cours de saison peut être acceptée

En conséquence, la CCSR décide :

Conformément à l'article 21C du Règlement Général des Licences et des GSA d'initier la procédure de mutation exceptionnelle en faveur du GSA « POISSY VOLLEY ». Cette procédure de mutation suivra le même processus qu'une mutation normale. Le joueur pourra participer à une compétition de niveau régional ou départemental et dans la limite des dates de qualifications propres à chaque compétition.

**Le Président de le CCSR
Gérard MABILLE**

**Le Secrétaire de Séance
Claude ROCHE**